

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. AVANCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Hava-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et Fils, 26, Chaussée d'Aisemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 13, 9 4, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 18, 6 48, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 58, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38 Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 23, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 35, 9 40, 11 34, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00 Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05 DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 08 soir

BOURSE DE PARIS

DU 9 DÉCEMBRE	
3 0/0	62 60
4 1/2	89 25
Emprunts (5 0/0)	99 20
DU 10 DÉCEMBRE	
3 0/0	62 65
4 1/2	89 25
Emprunts (5 0/0)	99 35

ROUBAIX, LE 10 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

Le télégraphe nous a fait connaître hier l'élection de M. Corne, député du Nord, comme président du centre gauche.

A propos de cette élection, qui a eu lieu par 53 voix sur 63 votants on fait cette remarque que 33 membres du centre gauche sont en même temps inscrits à la réunion de la gauche républicaine. Ce sont évidemment ces 33 membres qui ont porté leurs voix sur le candidat de M. Thiers, qui n'a eu, en réalité, que 20 voix du centre gauche proprement dit. M. Corne présidera donc bien plutôt une succursale de la gauche républicaine que le centre gauche. Les dix voix qui ne se sont pas portées sur M. Corne se sont réparties entre MM. Christophe et Vautrain. MM. le colonel de Chadois et Bardoux ont été élus vice-présidents; le premier par 48 voix et le second par 54 voix. MM. Chiris, Danelle-Bernardin et de Salvandy ont été élus secrétaires. Enfin M. Gailly a été élu questeur. Il n'y a eu aucune discussion dans la réunion du centre gauche.

L'Assemblée s'est occupée hier de la loi sur les hypothèques des navires. L'article 6 a été renvoyé à la commission. La discussion du projet concernant le recrutement des individus d'origine étrangère a été ajournée. On a adopté sans débat la proposition de déchéance des députés Ranc et Melvil-Bloncourt. La séance a présenté peu d'intérêt.

Des dépêches de source carliste annoncent que le maréchal Serrano est arrivé à Logrono, ce qui fait cesser toute incertitude touchant les bruits d'ajournement du départ du maréchal, qui doit prendre le commandement en chef de l'armée du Nord.

Le général Loma, qui avait enlevé avant-hier le mont San Marcos, sur la route de Saint-Sébastien à Irún, continue sa marche vers la frontière française. Les dernières dépêches nous apprennent que Loma était arrivé à Oyarzun, poussant toujours devant lui les forces carlistes du Guipuzcoa, commandées par Egana. Le combat a continué hier.

Plusieurs dépêches de source carliste annoncent que les républicains ont été repoussés des lignes d'Oyarzun; d'autre part, les républicains, sortis d'Hernani au nombre de 4,000 hommes, et marchant sur Tolosa, auraient été repoussés.

LETRES DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix).

Paris, 9 décembre 1874.

Les négociations parlementaires continuent. Le fait le plus saillant est la crise que traverse le centre gauche menacé d'une dislocation. Une partie de ses membres subit l'influence de M. Thiers, une autre voudrait se rallier au gouvernement; il serait bien possible qu'il se formât deux groupes distincts, ayant chacun leur bureau.

Je vous parlais hier des efforts tentés pour établir un accord entre le centre droit et une fraction du centre gauche; j'apprends aujourd'hui que, si cet accord se fait, M. Laboulaye serait nommé ministre de l'instruction publique. Il y a juste cinq ans, à pareille époque, que M. de Laboulaye fut en passe de devenir ministre de l'instruction publique de l'Empire Libéral. On se rappelle que des influences de cour écartèrent l'auteur du Prince Cascaïche.

Le projet de renouvellement partiel est défendu avec ardeur par M. Ernest Picard et quelques-uns de ses amis. Il n'a pour lui qu'une bonne raison auprès des députés qui l'accueillent avec plus ou moins d'empressement, c'est que ce serait un moyen d'échapper à la dissolution dont la gauche ne se soucie pas plus que la droite. Comme le septennat doit durer encore six ans, on renouvellerait l'Assemblée par tiers, par voie de tirage au sort. Je n'ai pas besoin de développer ici tous les arguments qui me paraissent rendre cette proposition inadmissible; il suffit de dire que ces élections auraient, au point de vue politique, le même inconvénient que les élections générales, car, que l'on élise deux ou six députés dans un département, le mouvement serait le même; le pays serait aussi profondément agité. Et outre le renouvellement partiel pourrait, tout aussi bien que des élections générales, déplacer la majorité et les conservateurs de l'Assemblée y regarderaient à deux fois avant de se rallier à un projet présenté par un membre de l'opposition. Comme l'avoue ingénument la République française, à propos de la loi sur l'enseignement, il suffit de savoir de qui émane un projet de loi pour le juger.

La commission des lois constitutionnelles a dû tenir séance aujourd'hui à Versailles; en a causé, discuté; car, que voulez-vous qu'on fasse dans une commission à moins que l'on ne discute. Mais, de résolution, il ne pouvait en être prise aucune, n'a-t'en pas décidé à peu près pour toutes choses, qu'on ne déciderait rien avant le mois de janvier. La conséquence de cette décision, prise déjà depuis plusieurs jours à peu près à l'unanimité, était toute prévue. Puisqu'il n'y a pas de lois urgentes à voter, puisqu'il n'y a pas d'interpellation à soutenir, puisqu'il n'y a pas de ministère à renverser, disant nos honorables, pourquoi ne nous en irions-nous pas en vacances? Et voilà qu'on parle d'une suspension des séances depuis le samedi 19 jusqu'au lundi 11 janvier. Après les étranges les affaires sérieuses. Quelques-uns, plus scrupuleux, veulent s'écarter au moins jusqu'au 24, veille de Noël.

Le 5^e bureau, qui s'occupe de la validation de l'élection de M. de Bourgoing, est composé en majeure partie de républicains. Il voudrait bien trouver quelque joint pour faire annuler l'élection.

La fameuse circulaire du comité central bonapartiste, trouvée dans un wagon de première classe, était bel et bien une mystification. On veut se rabattre sur le dossier de l'affaire du comité de comptabilité qui est entre les mains du ministre de la justice.

Jusqu'à présent, M. Tailhand a refusé: demain jeudi il doit être entendu par la commission du 5^e bureau. Il est probable que le dossier ne sera pas communiqué.

C'est aussi demain jeudi seulement que le général de Cisseay doit être entendu par la commission de l'armée.

Le Français, dont on connaît le caractère semi-officiel, déclare que le gouvernement ne dissoudra pas le conseil municipal de Paris avant sa réunion, et qu'il ne recourrait à cette mesure que si le conseil sortait de la légalité. Il est certain que si le gouvernement eût été dissout le conseil municipal, il l'eût fait dès le lendemain de l'élection, et n'est pas attendu jusqu'à ce jour.

La concurrence électorale de deux radicaux, MM. Lafont et Arrault, a mis une fois de plus en lumière ce fait que certains radicaux qui ont le don d'effrayer les conservateurs sont obligés de céder le pas à d'autres radicaux encore plus accentués. M. Arrault était le candidat de la République française qui a dû s'incliner devant M. Lafont, candidat appuyé par un comité dont les membres restent inconnus. C'est ainsi que M. Gambetta, d'abord favorable à la candidature de M. de Rémuat, avait dû finir par se rallier à celle de M. Barodet, présentée par un comité occulte, l'héritier politique de ce fameux comité central qui dirigea les débuts de la Commune.

Certains républicains, cependant très-avancés, se montrent fort inquiets de l'existence de ces comités occultes insaisissables, et qui, vraisemblablement, cesseraient d'être dangereux le jour où les noms de leurs membres seraient révélés. On se rappelle la surprise de la population parisienne le jour où, pour la première fois, furent affichés sur les murs les noms des membres du Comité Central qui avait fait le 18 mars.

Le Journal des Débats n'est pas de ceux qui s'effraient. Après avoir regretté les élections de Paris il prend aujourd'hui la défense des élus, et il engage le gouvernement à ne rien faire contre eux: « Le Conseil municipal a besoin d'encouragements et non de provocations », dit-il. Le Journal des Débats peut produire ses encouragements et ses conseils; il verra le cas qu'en en fait.

La Banque de France retire le plus possible de billets de 20 francs de la circulation. L'or est abondant en France et le compte entre notre situation et celle de l'Espagne devient de jour en jour plus frappant. Il est évident que cette abondance de numéraire exerce une influence sur les achats de rentes françaises au comptant qui, à leur tour, maintiennent les cours à terme des rentes et ceux des autres valeurs.

Aussi faut-il attribuer exclusivement à la spéculation à la baisse qui veut réagir contre ce mouvement les bruits qui ont couru depuis deux jours relativement à des dispositions hostiles du gouvernement allemand et à l'éventualité d'une querelle nouvelle entre les Etats-Unis et l'Espagne.

On annonce une prochaine protestation du nonce Mgr Meglia, qui était nonce à Munich en 1870 et à qui des feuilles allemandes ont attribué ce propos: « La religion catholique ne peut se sauver que par une révolution. » Mgr Meglia démentirait en même temps l'allégation de M. de Bismark, déclarant que la papauté a poussé Napoléon III à faire la guerre à la Prusse.

C'est par un grand bal au profit des orphelins de la guerre qui sera inauguré le nouvel Opéra. Le président de la république y assisterait, ainsi que le prince de

Galles, le duc et la duchesse d'Edimbourg.

Les Tsiganes qui composent l'orchestre hongrois des Folies-Bergère, ont été entendus dimanche dans les salons du comte de Chambrun; les voilà à la mode.

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 9 décembre.

Nous sommes dans une phase de calme qui paraît devoir se prolonger jusqu'aux premières semaines de l'année prochaine. Les questions irritantes, de nature à diviser les fractions conservatrices, sont ajournées. Les questions d'affaires occupent exclusivement l'Assemblée. Elle va reprendre, dans quelques jours, la discussion sur la liberté de l'enseignement supérieur. Les défenseurs des privilèges de l'Université vont livrer une bataille pour réserver à l'Etat la collation des grades. Il faut se rappeler que le congrès de l'enseignement chrétien et la société générale d'éducation et d'enseignement, ont, de la manière la plus expresse et pour de très fortes raisons, demandé que les examinateurs étrangers ne fussent pas introduits dans les facultés libres et que celles-ci eussent leur jury composé exclusivement de leurs professeurs; ni jury d'Etat, ni jury mixte, ni jury spécial, pas d'autres juges de l'enseignement que ceux qui le distribuent dans les conditions fixées par la loi; autrement la liberté serait inutile, et ses résultats moraux ou scientifiques compromis.

Il y a lieu de croire que le débat s'engagera principalement sur l'amendement présenté par MM. Merveilleux du Vignaux et le comte Durbassay de Richemont: « Les Facultés libres, appartenant à des Universités qui comprendront trois Facultés au moins, auront le droit de conférer des grades. »

Les diplômes et les certificats de tout ordre et de tout grade, délivrés, après examens subis devant les Facultés libres, équivalront, quant à leurs effets, aux diplômes et certificats délivrés après examens subis devant les Facultés de l'Etat. Il est à craindre que cet article qui, seul, garantit la liberté de l'enseignement supérieur, ait bien de la peine à obtenir la majorité, un certain nombre de membres du centre droit restant attachés à la routine des privilèges attribués à l'enseignement officiel.

P. S. — M. Corne a été élu aujourd'hui président de la réunion du centre gauche par 53 voix sur 63 membres présents. M. Corne se rallie au programme de M. Casimir Périer: la république ou la dissolution. L'utopie de la conjonction des centres est donc écartée.

M. Tailhand refuse décidément de donner communication au cinquième bureau des dossiers en litige. Il se croit simple dépositaire de ce dossier, et ne veut s'en dessaisir qu'avec l'autorisation de la Chambre.

Le conseil des ministres s'est préoccupé ce matin de cette question, ou plutôt de ce conflit entre un ministre et un bureau de l'Assemblée. Il s'est aussi occupé du projet de loi sur la presse.

Une dépêche carliste, ayant un caractère officiel, fait connaître que les républicains ont échoué, le 7, dans leurs attaques contre les positions royales. Voilà un mauvais début pour l'arrivée de Serrano à la tête de ses troupes.

Il est faux que l'évêque d'Urgel ait écrit au roi, déclarant abandonner le carlisme. Il est également faux qu'il ait conseillé cet abandon à l'infant don Alphonse. S.A.R.

doit rentrer incessamment en Espagne et la fidélité du prince est absolue.

DE SAINT-GERMAIN.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Stance du 9 décembre 1874.

Président: M. BUZZET.

La séance est ouverte à 2 h. 30. La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

Après le dépôt de plusieurs projets d'intérêt local, l'Assemblée passe à la troisième délibération sur la proposition de MM. Savoye et consorts, ayant pour objet de rendre les navires susceptibles d'hypothèques.

Les articles 1 à 5 sont adoptés après le rejet d'un amendement de M. Sébert. Sur l'article 6, M. Sébert propose un amendement qui est combattu par M. Dupont, rapporteur.

M. Botticau estime que le recouvreur des douanes a seul qualité pour inscrire l'hypothèque maritime et dépose un amendement dans ce sens.

L'orateur apprécie la motion de renvoi à la commission.

M. le rapporteur Dupont ne croit pas ce renvoi utile.

L'Assemblée ordonne le renvoi de l'art. 6 à la commission.

L'amendement Botticau est pris en considération et la discussion du projet est ajournée.

La discussion du projet fixant les prix de vente de la poudre dynamite, est également ajournée.

Il en est de même de la discussion du projet de M. des Rotours, concernant le recrutement des individus d'origine étrangère.

L'Assemblée adopte ensuite sans débat le projet de résolution relatif aux demandes de déchéances présentées par le gouvernement contre MM. Ranc et Bloncourt, membres de l'Assemblée nationale.

La discussion de divers autres projets est ajournée.

L'Assemblée passe à la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la protection des enfants du premier âge.

La première délibération sur la proposition de M. de Pressensac, relative à la liberté des réunions pour la célébration d'un service religieux, est ajournée à demain.

L'Assemblée repousse la mise à l'ordre du jour, demandée par M. Clapier, du projet relatif au nombre de votants nécessaire pour la validité d'un vote.

La séance est levée à 5 h. 10.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le gouvernement belge vient de prendre une mesure qui doit être connue des industriels du Nord de la France.

Considérant que les déchets de laines, les laines grasses sont sujets à une combustion spontanée et qu'il importe de prendre des mesures pour éviter les accidents pouvant résulter de cette combustion, un arrêté ministériel décide que les expéditions de ce genre devront obligatoirement être chargées dans des wagons fermés ne contenant aucune autre marchandise; qu'elles seront admises au transport les mardi et vendredi de chaque semaine seulement; qu'elles ne seront acceptées pendant les fortes chaleurs qu'aux trains de marchandises voyageant la nuit; qu'elles devront être enlevées immédiatement.

Fa-ulleton du Journal de Roubaix

DU 11 DÉCEMBRE 1874.

- 1 -

L'ESCLAVE

PAR G. DE LA LANDELLE.

I. — LE FILS DU CHAT BOTTÉ.

— Au secours! au secours! En français, en breton, hommes, femmes, enfants, criaient au secours. La foule s'émoussait autour du Fardel, c'est-à-dire du confluent des petites rivières de Morlaix, le Jorlot et le Keffeul, qui, après s'être réunies en tourbillonnant, disparaissent dans un canal souterrain aboutissant au port.

— Pourquoi ces cris? — Deux écoliers qui se noient.

— Ils sont entraînés vers le gouffre.

Lorsque de grandes pluies ont grossi les deux ruisseaux encaissés qui ont passé sous plusieurs voûtes, le courant est d'une violence extrême, les accidents sont le plus souvent mortels. L'alarme était jetée; les écoliers hurlaient; on sortait des boutiques, des auberges, de l'hôtel de ville qui avoisine le dangereux déversoir. Paysans et paysannes accourus du marché se si-

gnaient en répétant: Va Doué! (mon Dieu)

Les deux jeunes garçons n'étaient plus qu'à quelques mètres du pont d'Agay, bouche du fatal souterrain dans lequel ils périraient infailliblement.

Binigan, le plus grand des deux, avait complètement perdu la tête; Victor Divoal; son vaillant petit camarade, le tenait de la main droite, et de la gauche, s'était adroitement accroché à un trou de la maison bâtie à l'angle du confluent.

En moins d'une minute, le rapide courant avait jeté là les deux enfants en perdition dont l'un gênait tous les mouvements de l'autre.

Le trou dans lequel Victor avait enfoncé son avant-bras est l'embouchure d'un conduit destiné aux eaux ménagères et grasses.

— Une corde! vitel mes doigts glissent! cria-t-il en s'efforçant de saisir avec les pieds une touffe de saules, imprudemment arrachés depuis lors.

— Une corde! répétait la foule alarmée.

— Courage! Tiens-toi bien!... Ne lâche pas!...

Le bras glissa; ses pieds tinrent bon un instant; mais Binigan, en se débattant, leur fit perdre leur point d'appui. Victor parvint encore à saisir une touffe de centranche, qui, d'aventure, fleurissait dans une fente de la muraille.

Plus de trous que le courant permit d'atteindre, plus d'arbustes ni de plantes. En présence d'une mort certaine, Victor Divoal n'abandonna pourtant pas son camarade.

— Une corde! au secours!... une corde! criaient la foule amassée sur le pont Notre-Dame, au-dessus de la voûte du Fardel, et sur le petit quai dont le moulin au Duc et une vieille porte de ville occupaient autrefois l'emplacement.

Malheureusement, auprès du gouffre, rien n'est disposé pour faciliter les sauvetages. De tous côtés, on répétait: Ils sont perdus!

Plusieurs spectateurs se disaient: — Le petit ferait mieux de lâcher l'autre; il aurait au moins une chance d'être sauvé!

En ce moment, la racine de valériane s'éleva; il n'y eut qu'un cri d'horreur instantanément suivi d'un cri de joie.

— Le capitaine Zurban a lancé une corde à Victor qui s'y accroche et y attache Binigan; les deux enfants sont sauvés. Bravo!

Ils sont ramenés à leurs parents.

— Mais comment sont-ils tombés à l'eau? — Binigan est un taquin. En sortant de l'école, il a cherché querelle à Victor Divoal, le fils du Chat-Botté. Ils se sont un peu battus Victor, qui est le moins fort, s'est enfui sur le marché au poisson. Il y a toujours par là des laveuses. Binigan, en poursuivant son

camarade, a glissé sur de l'eau de savon et est tombé dans le Jarlot. Les pluies ont rendu le courant terrible.

— Je le vois bien!

— Ce Fardel est un endroit affreux. Avant-hier encore une laveuse a été engloutie.

— Eh bien?

— Eh bien, laissant ses livres sur le bord, Victor n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour secourir son méchant condisciple.

— Ceci est d'un excellent cœur!

Les groupes se dispersaient en faisant l'éloge de l'intépide fils du Chat-Botté qui, avant toutes choses, était allé à la recherche de ses livres.

Lavandières, enfants ou ivrognes, sont-ils entraînés sous le pont d'Agay, leurs cadavres sont repêchés peu après dans le bassin du port. Un sauvetage en pareil lieu est une exception des plus rares. Généralement, on est roulé en un clin d'œil.

Cette fois, il n'avait rien moins fallu que l'heureuse rencontre du trou d'évier, des saules et de la touffe de centranche pour donner le temps d'agir utilement au capitaine Zurban, marin renforcé, qui haussa les épaules en ricanant, dès qu'il fut instruit des détails de l'aventure:

— Ah! par exemple! fit-il, s'exposer à se noyer pour un drôle qui vient de vous battre! Moi, je lui aurais plutôt jeté des pierres!

— Oh! capitaine! Vous plaisantez!

— Pas du tout! Je suis rancunier comme quatre. Quand une fois on m'a fait tort, je ne pardonne jamais!

— Vous vous donnez pour plus mauvais que vous n'êtes.

— Si on me campe un coup, j'en rends dix; si on me vexé, je me venge à mort! Gare à celui qui se frotte à Zurban!

— Farceur!

— Oui, farceur; je ne dis pas non, tant j'aime à rire le dernier; c'est mon tempérament et mon petit système. Si j'ai la force, je m'en sers; si je n'ai pas, je me venge par ruse. Il n'y a pas plus traître que moi; je m'en fiste, je m'en vante, et j'en prévient.

— Un vrai traître ne prévient pas.

— Tranquillisez-vous, compère, je ne prévient que de mon caractère: bon enfant, pas endurant.

— Voudriez-vous qu'on vous prit pour un vaïen?

— Je veux qu'on me prenne pour le fils de ma mère, un navigateur, un matelot, un marin, capitaine pour le présent du beau brig la Zéphyrine en charge dans le port de Morlaix. Allez-y voir!

— Non, certes! capitaine, nous tenons trop à votre aimable conversation. Garçon! une bouteille de bordeaux!... à moins que vous préfériez autre chose.

— Du bordeaux, soit! Cette piquette-là ne me déplaît pas, pour faire diversion au cognac et au madère.

Le capitaine Binigan et le marin Zurban